

LE GENÊT

Bulletin municipal de Saint-Clément



Décembre 2024



Photo de groupe réalisée le samedi 25 mai par Dominique LEMOINE lors de la rencontre citoyenne.



Le Maire, les conseillers et les employés municipaux vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2025

Bulletin réalisé par la Commission Communication du Conseil Municipal

Directeur de publication : Éric BELLOUIN - Rédacteur en chef : Christian LAVAL

Impression : Maugein Imprimeurs - R.C.S B 825 680 119

Ne pas jeter sur la voie publique.

LE MOT DU MAIRE

Mes chères Concitoyennes, mes chers Concitoyens,

2024 fut une année olympique et il était normal que de nombreuses performances puissent être constatées voire dépassées. Les jeux de Paris furent une indéniable réussite et un moment de concorde nationale particulièrement appréciable malgré la pluie, elle aussi capable de battre des records. Cette trêve pacifique des jeux, aujourd'hui dédiés aux dieux du stade, autrefois à ceux de l'Olympe, aurait dû influencer sur le premier d'entre eux, courroucé qu'il avait été au regard du résultat électoral donné par une remarquable mobilisation citoyenne, et l'empêcher, dans ce moment de paix et de communion, de faire tomber la foudre jupitérienne sur nous, simples mortels, coupables à ses yeux de ce désaveu, en dissolvant, quoiqu'il en coûte le nouveau monde, nous laissant une démocratie abîmée à réparer pour le monde d'après.



*Le « Quoiqu'il en coûte ! » Certaines Pythies et autres Cassandre avaient alerté sur les risques avérés à dépenser sans discernement, les mêmes annonçaient le péril vers lequel pouvait nous entraîner la lente mais constante destruction de tout ce qui lie la société ainsi que cette surdité totale quant aux attentes clairement exprimées d'une grande part de la population, et si nous y ajoutons les coups de menton velléitaires et les vexations inutiles, nous arrivons à la situation actuelle. Quelque pouvoir que l'on ait, quelque mandat dont on dispose, ne permettent pas, là-haut ou ici-bas, de fragiliser la République. Cette fragilisation peut être exacerbée par la contrainte budgétaire à venir, d'autant qu'elle risque de cibler la santé, l'éducation, la culture ou l'accompagnement à la transition énergétique, créant ainsi un terreau particulièrement favorable pour la remise en cause de ses fondements au service d'idées, pas tellement nouvelles, et dont on sait là où elles nous ont déjà conduits ! Le grand WINSTON CHURCHILL disait, je le cite : « **Un peuple qui oublie son passé, se condamne à le revivre !** ». 2025 sera une grande année anniversaire, des 10 ans du massacre de « CHARLIE » en passant par les 50 ans de la loi VEIL et les 80 ans de la fin du plus terrible conflit que notre continent ait connu. N'oublions pas, et même si nous pouvons nous sentir impuissants au regard des défis qui sont devant nous et des forces en présence, capables d'énoncer les mensonges les plus éhontés au profit de leurs seuls intérêts, il est de notre devoir de ne pas rester figé telle la poule devant le couteau dans l'attente de sa fin. Devant l'incendie de sa forêt, le colibri décide d'amener un peu d'eau dans son bec pour l'éteindre sous les quolibets de ses acolytes animaux pétrifiés par la catastrophe, prétextant leur immobilisme par la faiblesse de leurs moyens, et le colibri de leur dire d'en amener chacun un peu et ensemble l'arrêter.*

C'est dans le respect de la parole du « Vieux Lion » et l'écoute du conseil du petit oiseau que notre équipe municipale souhaite poursuivre son action pour que le monde d'après de notre petite république soit meilleur que le monde d'avant. C'est notre devoir de ne pas tomber dans le pessimisme facile et d'aller de l'avant, les enfants nous montrent le chemin en adressant leurs vœux aux plus anciens et en partageant avec eux le repas du mercredi. Ils ne veulent pas d'une société segmentée, ils veulent du partage et sont attentifs à leur cadre de vie. C'est pour eux que nous travaillons, écoutons-les ! C'est en étant à leur écoute, celles des agents, des enseignants et des parents, que le projet de renaturation de la cour de l'école va être engagé. Ce projet va bien au-delà d'un simple verdissement bénéfique lors des chaleurs estivales, il sera un espace pédagogique, un lieu d'expression mais aussi un outil au service d'une école de l'excellence, celle qui inclut plutôt qu'elle ne discrimine. Ce sera aussi l'occasion pour chacun d'entre nous d'apporter notre pierre lors du lancement de son financement participatif le 17 mai prochain pour la troisième rencontre citoyenne. Mobilisons-nous, restons « Charlie », soyons Saint-Clément !

J'en termine sur ces mots sollicitant votre engagement et vous adresse, au nom du Conseil Municipal, tous mes vœux de bonheur pour cette nouvelle année qui débute.

DEVOIR DE MÉMOIRE

CÉRÉMONIE DU 19 MARS



CÉRÉMONIE DU 8 MAI



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



REPAS DES AINÉS



Le dimanche 14 janvier 2024 la municipalité a offert aux habitants de plus de 70 ans et leur conjoint un repas. Ce sont 90 convives qui se sont retrouvés autour d'un bon repas préparé par la Maison Jacquet de Chanteix. L'ambiance était assurée par l'accordéoniste Stéphane GASSENIÈRE.

CÉRÉMONIES DES VŒUX



Vendredi 12 janvier, Monsieur le Maire et ses conseillers ont convié les employés municipaux et les enseignantes de l'école pour un échange traditionnel de vœux.

Avant de déguster la galette, M. BELLOUIN s'est félicité de la bonne entente entre le personnel de la commune et celui de l'Éducation Nationale. Il a également présenté les projets pour l'année 2024 ; il s'est en particulier, attaché à exposer le plan de végétalisation et de réaménagement de la cour de l'école.



Mardi 16 janvier, les associations de la commune étaient invitées à la cérémonie des vœux en présence de Monsieur le Maire et des élus.

Éric BELLOUIN a tenu à souligner le dynamisme des bénévoles et de la bonne entente entre toutes ces structures ; il a souhaité la bienvenue aux deux nouvelles associations : le Café Clem et la Ferme de Maât. La cérémonie s'est terminée par un moment convivial avec la traditionnelle galette des rois .



C'est depuis le Café Clém que le mercredi 13 mars, France Bleu Limousin avec son animatrice Valérie Delosse, a reçu plusieurs invités pour parler de la commune, de la passion d'un métier et du patrimoine.

En direct, Éric BELLOUIN maire, a présenté Saint-Clément et l'agenda des activités à venir.

Ensuite, se sont succédés Jean-Pierre GOUY, artisan papetier, « les Papiers du Moulin » ; Luc FRAMOND, propriétaire du food-truck « l'Arverne » ; Sandrine DELBOS et Gaétan ESTIVAL, restaurateurs au « Saint-Clément » ; Margaux BELLOUIN, productrice de fruits rouges et éleveuse de porc en plein air « Chas la Nini e lo Joan » et enfin Dominique ROUCHER avec son atelier mobile de pressage de pommes et poires « Roule ta Pomme ».

Pour la partie patrimoine, François de LAGENESTE, propriétaire du château qui domine le bourg a raconté l'histoire de cette demeure familiale ; puis Cédric BACH, passionné de marche à pied a présenté les itinéraires de randonnée locaux ; enfin, Christian GADAUD, président des Croqueurs de Pommes de la Corrèze a détaillé les activités de l'association qui œuvre pour la préservation d'espèces fruitières anciennes, majoritairement pommes et poires.

La matinée s'est terminée par une interview filmée d'Éric BELLOUIN où il a exposé son projet de maison intergénérationnelle.

Pêche à la carpe : un jeune prodige.

Mardi, 6h30 du matin. Avec 5°C, un ciel couvert et des rafales de vent, Paul 12 ans, dispose ses deux cannes à pêche sur une berge de l'étang communal de Saint-Clément.

Dans un monde où les jeunes ont les yeux le plus souvent rivés sur un écran, lui préfère le contact avec la nature, même s'il s'accorde 5 heures par semaine de jeux vidéo. C'est ainsi qu'il y a près de 4 ans, il s'est pris de passion pour la pêche à la carpe ; passion dévorante qui va le tenir au bord de l'eau pratiquement tous les jours des vacances scolaires mais, prudence oblige, toujours accompagné d'un ami ou d'un proche ; des journées non-stop de 6h30 à 18h, avec déjeuner pris sur place ! Déjeuner préparé par ses parents qui exercent leur profession en proximité immédiate.

Autodidacte en la matière, il connaît un succès incontestable avec une moyenne de 4 prises par jour ; ce mardi, il battra même son record avec 8 prises ; les amis qui l'accompagnent, Lucas et Kévin en captureront 8 également... mais à deux.

Si Paul est fier de ses exploits il sait rester modeste, même quand il annonce le poids de sa plus belle capture : une carpe miroir de 14 kg dans ce même étang. Et quand on lui demande s'il a un secret il répond : « oui, mais c'est un secret ! », avec un sourire malicieux.

Et tous ces jeunes, en bons « carpistes », relâchent les poissons dans leur élément naturel, après les avoir soigneusement décrochés afin qu'ils ne soient ni blessés ni traumatisés.

PÊCHE



TARIFS 2024

Carte journalière : 5 €

Carte mensuelle : 20 €

Carte annuelle : 55 €

Malgré le temps maussade de l'été 2024, 121 cartes journalières et 5 cartes annuelles ont été vendues à la mairie ou au bord de l'étang.

Des tanches, gardons, goujons seront mis à l'eau avant le mois d'avril 2025. Un lâcher de truites aura lieu à chaque début de mois d'avril à juin.

On se retrouve donc à partir du dimanche 13 avril jusqu'au dimanche 12 octobre 2025 pour une nouvelle saison de pêche.

Cette année, nous espérons vous proposer un concours de pêche au coup.

Alors, préparez vos cannes et rejoignez-nous pour vivre des moments conviviaux au bord de l'étang de la Roussille.



Il ne faisait pas très beau ce matin du dimanche 22 juin ! Et même si la montgolfière et les structures gonflables pour enfants ont été annulées, il n'y avait pas de quoi décourager les organisateurs des associations et de la mairie, qui ont travaillé depuis des semaines à la préparation cette deuxième foire aux véhicules.

Dès 8 heures du matin, une dizaine de téméraires se sont élancés pour un périple de 30 kilomètres sur des mobylettes, certes d'une autre époque mais parfaitement entretenues.



Puis les concessionnaires ou leurs représentants ont mis en place leurs modèles de véhicules les plus récents. Tout à côté, trônaient d'autres voitures emblématiques, bichonnées par leurs heureux propriétaires.

Et pendant ce temps, les bénévoles s'activaient.

- À la caisse centrale, les euros étaient échangés contre des jetons d'une monnaie locale, spécialement créée pour l'occasion.
- En cuisine, les petites mains, toutes associations confondues, s'affairaient à la préparation du repas de midi.

Celui-ci a attiré 120 personnes, empressées de déguster le plat du jour : pieds de porc en sauce au vin avec milhassou !

L'après-midi, la pluie se faisait plus discrète ce qui autorisait des promenades à dos de poney.

L'association « À bicyclette » proposait gracieusement ses services aux adeptes du vélo en effectuant les réglages indispensables à la sécurité.

Bien entendu, les buvettes restaient ouvertes en attendant le tirage au sort de la tombola ; s'ensuivait le repas du soir, servi sous forme de restauration légère !

Et comme le veut la tradition, la soirée se terminait en apothéose avec un bal disco, très apprécié des grands comme des moins grands !



PAPSE-OCTOBRE ROSE



Samedi 19 octobre plus de 60 personnes ont participé à la journée « Octobre Rose », organisée par la commune de Saint-Clément en partenariat avec la Ligue contre le cancer.

Les compétiteurs ont pu découvrir le nouveau **Parcours d'Activités Physiques et Sportives Étalonnées** : un sentier qui serpente à travers bois et prairies tout autour du bourg.

Ce cheminement, parfaitement balisé, est ouvert à tous, marcheurs, coureurs et vététistes. Il propose un parcours de 10 kilomètres. Sa réalisation a pu se faire grâce à Messieurs Christian GADAUD et Cédric BACH, conseillers municipaux et plusieurs bénévoles.

En fin de matinée, a eu lieu son inauguration par Messieurs Éric BELLOUIN, maire, Jean-Louis JAYAT, président du Comité de la Corrèze de la Ligue contre le cancer et Jacques FAUGERAS, président de l'association Corbier Oxygène, porteuse du projet PAPSE.



Saint-Clément : un congrès départemental de l'ANACR réussi !

Le congrès départemental de l'ANACR-Corrèze s'est tenu le 06 octobre 2024, à la salle polyvalente de Saint-Clément, avec plus de 100 participants en matinée, et 100 pouvoirs décomptés par le Bureau. Monsieur le maire Éric BELLOUIN, a accueilli, dans un premier temps les congressistes et Monsieur Jean-Paul BEDOUIN délégué national, puis, en fin de matinée, Messieurs Étienne DESPLANQUES, préfet de la Corrèze, Philippe BRUGÈRE, député -suppléant représentant François HOLLANDE, le sénateur Daniel CHASSEING, Jean-Jacques LAUGA, vice-président du Conseil Départemental représentant le président Pascal COSTE.



Après lecture de la liste des excusés et le respect d'une minute de silence en l'honneur des Résistants et Amis disparus, les rapports ont été présentés : rapport moral par le président Bernard DELAUNAY, rapport d'activités par la vice-présidente Marie-Jo PIVIER, rapport financier par le vice-président Jean-Pierre BORT, au nom du trésorier Jean-Pierre FOCH empêché pour raison de santé.

Les 3 rapports sont adoptés à l'unanimité. Après discussion, la proposition de résolution finale, présentée par le vice-président François BRETIN rappelant la vocation de l'ANACR à défendre les valeurs de la Résistance et les acquis du programme du Conseil National de la Résistance, a été adoptée à l'unanimité.

Ensuite, il a été procédé à l'élection du nouveau Conseil départemental pour la durée 2024-2027.

Après l'accueil des personnalités et leur intervention, Monsieur le préfet a clôturé le congrès en encourageant l'ANACR à poursuivre son travail de Mémoire et d'Histoire au service du civisme et de l'éveil des consciences.

A 12 heures, la cérémonie patriotique a réuni les participants et 11 porte-drapeaux, devant le monument aux morts de la commune, avec « Chant des Partisans », dépôts de gerbes et « Marseillaise ».



Cette matinée s'est achevée par un apéritif offert par la municipalité de Saint-Clément, puis un repas convivial animé par la Chorale de « la Petite Fabrique » d'Uzerche.

Une belle réussite pour ce congrès 2024 grâce aux « petites mains » du comité intercommunal de Saint-Mexant, et à la mise à disposition des installations de la municipalité de Saint-Clément ; nous les en remercions très chaleureusement.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AMRF

Le samedi 12 octobre, l'Association des Maires Ruraux de la Corrèze a tenu son assemblée générale à Saint-Clément ; l'occasion d'échanger sur les spécificités des communes rurales.



Accueillis par Monsieur Éric BELLOUIN, maire de Saint-Clément, près de 30 maires ruraux ont tenu leur assemblée générale sous la présidence de Monsieur Philippe BRUGÈRE, Maire de Meymac.

Avec comme invités Monsieur Étienne DESPLANQUES, préfet, et Monsieur François HOLLANDE, député et ancien président de la République, ils ont pu échanger sur les problématiques des édiles des communes rurales.

Cette matinée de réflexions s'est terminée par un vin d'honneur offert par la mairie de Saint-Clément



Nouvellement promue en Corrèze, Madame Nicole CHABANNIER, sous-préfète de Tulle, secrétaire générale de la préfecture, a rencontré les élus de Saint-Clément le mercredi 13 octobre.

Durant sa visite, Nicole CHABANNIER, accompagnée par les membres du conseil municipal, a découvert le patrimoine local : bâtiments municipaux, église, verger des

« Croqueurs de Pommes », etc.

Une réunion de travail a suivi, au cours de laquelle Madame la sous-préfète s'est montrée fortement intéressée par plusieurs grands projets de la commune :

- Espace Intergénérationnel
- Complexe du Verger
- Végétalisation de la cour de l'école.

Autant de sujets qui seraient susceptibles d'être aidés par l'État sur un plan technique et financier.

Des réponses seront apportées au cours de prochaines sessions de travail.

INAUGURATION DE LA FIN DES TRAVAUX DU CLOCHER

Une semaine avant l'inauguration de la fin des travaux de Notre Dame de Paris, Saint-Clément a célébré la fin des travaux du clocher de l'église.

Avec la constatation de la détérioration de plusieurs éléments de nature à mettre en péril l'édifice et par voie de conséquence les personnes fréquentant ce lieu la municipalité a engagé un large programme de mise en sécurité.

Celui-ci a commencé en 2023 avec la consolidation des fondations et s'est achevé en 2024 par la charpente et les murs porteurs du clocher. Les travaux se sont terminés récemment, ce qui a donné lieu à une cérémonie, en présence de Monsieur Étienne DESPLANQUES, préfet de la Corrèze, Jean-Jacques LAUGA, conseiller départemental qui représentait Pascal COSTE, président du conseil départemental. Et aussi Madame LAFON de LAGENESTE qui œuvre au quotidien pour que ce lieu de culte reste accessible et agréable tous les jours aux visiteurs. Sans oublier Monsieur l'abbé ZIMMERMAN, curé de la paroisse.

Dans son discours, Éric BELLOUIN, maire de Saint-Clément, a présenté le bilan financier de l'opération qui se présente ainsi :

- Total des dépenses d'investissement : 46 416,34 €
- Subvention de l'État : 16 246 €
- Subvention du département : 9 282,99



Il n'a pas manqué de remercier les professionnels qui ont travaillé avec un talent certain pour faire en sorte que les habitants de Saint-Clément entendent le son des cloches ponctuant le temps qui passe.

Tous les intervenants ont souligné les valeurs de la république et de la laïcité, respectueuses du patrimoine et des sensibilités de leurs concitoyens.

Des visites du clocher peuvent être organisées à la demande.

Inscriptions préalables au secrétariat de mairie au : 05 55 27 00 54



Pour sa 33^{ème} édition, l'exposition annuelle des jardiniers amateurs a eu lieu à Saint-Clément, les 28 et 29 septembre, sur le thème du « jardin résilient ».

Forte de 75 membres actifs, l'Amicale, dont le siège social est à Pierrefitte, étend ses compétences sur un vaste territoire allant de Cornil à Lubersac en passant par Tulle et Madranges. Comme tous les ans au mois de septembre, elle a montré son savoir-faire en matière de jardinage et d'arboriculture.

Pendant deux jours, c'est en nombre qu'un public curieux et passionné s'est empressé à la salle polyvalente de Saint-Clément pour découvrir une centaine de variétés de tomates, autant de pommes de terre, sans compter les innombrables courges, coloquintes, carottes, poireaux, ... Le tout disposé de façon très artistique. Tous ces végétaux proviennent des jardins personnels des adhérents et sont issus de graines patiemment récoltées et conservées d'une année sur l'autre.

Cette manifestation s'est déroulée, avec les partenaires traditionnels : Les Croqueurs de Pommes de la Corrèze, Ligue de Protection des Oiseaux, Tulle Agglo avec son stand de compostage, l'École de Saint-Clément, L'Abeille Corrézienne, Laurent CHABROL, entomologiste.



Lors de l'inauguration en présence d'Hélène ROME, vice-présidente du Conseil départemental, d'Éric BELLOUIN, maire de Saint-Clément et des élus de Pierrefitte ; le président Alain BAYLE s'est attaché à souligner le caractère bénévole de son association. Face au changement climatique, il a particulièrement évoqué son engagement pour la gestion de la ressource en eau, son action pour la conservation d'espèces traditionnelles, la recherche d'espèces adaptées à des températures de plus en plus élevées. Il a également évoqué les interventions en milieu scolaire destinées à sensibiliser les plus jeunes. Des actions unanimement

saluées par les personnalités présentes. En résumé, une très belle exposition en dépit des aléas climatiques de cette année qui ont quelque peu perturbé les récoltes ; le public pourra la retrouver en septembre 2025, et ce sera à la salle polyvalente de Naves.

REMISE DES ARBUSTES

Samedi 23 novembre 2024

11 familles présentes

12 pommiers distribués



Tradition ancrée depuis 2008, la remise des arbustes aux nouveaux arrivants sur le territoire de la commune s'est déroulée en présence du maire Éric BELLOUIN, des élus et des représentants d'associations.

Étaient bénéficiaires les personnes arrivées en 2023 : nouveaux propriétaires, nouveaux nés, locataires pouvant justifier de l'autorisation du propriétaire et d'un espace suffisant pour planter.

Au cours de la cérémonie, les présidents d'associations ou leurs représentants ont présenté leurs activités.

La matinée s'est terminée dans la bonne humeur avec un moment convivial autour d'un verre de jus de pommes.

Rendez-vous en 2025 pour la promotion 2024 !

Au printemps dernier, le conseil municipal a souhaité s'impliquer dans le label Villes et Villages Fleuris (VVF). Pour ce faire, la commune a déposé un dossier de candidature auprès du conseil départemental, structure animatrice du label en Corrèze.

Plus uniquement orienté sur le patrimoine végétal, le label constitue désormais un réel baromètre de l'engagement des collectivités en faveur de l'amélioration du cadre et de la qualité de vie dans son ensemble : préservation de l'environnement, aménagements paysagers, développement de l'économie locale, de l'attractivité touristique, valorisation du patrimoine, composantes sanitaires, sociales, en termes d'urbanisme, actions en faveur des énergies renouvelables, gestion des ressources naturelles, des cimetières, des équipements sportifs... De fait, les communes sont notées selon une grille d'évaluation nationale qui se décline en une soixantaine de critères. Tous ces aspects ont convaincu le conseil municipal de l'intérêt de rejoindre le label VVF.



Durant l'été, la commune a ainsi été visitée par deux jurys successifs, constitués d'élus, techniciens et bénévoles afin d'être évaluée. Cette candidature s'inscrit dans le prolongement d'un ensemble de projets en cours, qui seront structurants pour la vie communale et qui ont été évoqués lors des visites. Il s'agit notamment de la création d'une maison intergénérationnelle en centre bourg (dénommée Maison du Chapitre), de la reconversion de bâtiments communaux en logements et dédiés à des activités libérales ou commerciales. Le projet de reconfiguration et de végétalisation de la cour de l'école ainsi que différentes actions portées en partenariat avec le conseil municipal des jeunes ont également été présentés.

Parmi les sites parcourus au cours des visites d'autres projets ont été abordés : la gestion différenciée pratiquée au verger conservatoire « Jean Valade », l'enherbement récent du cimetière, la création de nouveaux itinéraires de randonnée...

Les jurys ont également découvert les différents équipements communaux et sites qui entrent dans le cadre de l'évaluation : city stade, aire de jeux, jardins et carrés potagers à l'école, plan d'eau communal et terrains de sport...

Ce label s'adresse aussi et surtout aux Saint-Clémentois(es) (bourg et hameaux) dans la mesure où les jardins, parcs et autres potagers privés, visibles depuis la voie publique, entrent également dans l'évaluation générale et la note attribuée à la commune. De fait, certains d'entre vous sont peut-être intéressés par ces thématiques, souhaitent s'impliquer ou simplement faire remonter des propositions ou des remarques ! Pour ce faire, nous vous invitons à vous rapprocher du secrétariat de mairie.



En 2024, Saint Clément fait partie des quatorze communes ayant candidaté à l'édition départementale du label VVF. Après la phase des visites estivales, le palmarès a été dévoilé le 25 novembre à Perpezac le Blanc, lors de la manifestation de remise des prix.

La commune a reçu le premier prix de sa catégorie (commune de plus de 800 habitants). À ce prix, s'ajoute une chèque de 600 euros remis aux représentants de la commune par la présidente du jury départemental, Mme Marie Laure Vidal. Cette somme va permettre d'envisager de nouvelles plantations, qui rejoindront l'arbre d'ornement également offert à tous les

lauréats. Cet arbre sera planté très bientôt par les élèves puisqu'il s'agit d'engager à terme, un réel partenariat avec l'école et le conseil municipal des jeunes, dans ce projet plus global de valorisation du cadre de vie.

Et c'est reparti pour une nouvelle année !!

Ce sont 115 élèves répartis en 5 classes qui ont ainsi fait leur rentrée sous le soleil de septembre à l'école de Saint-Clément, sous la direction de Mme BREUIL TOURNADRE.

Les élèves de l'école maternelle sont répartis en deux classes :

- 26 en PS-MS, sous la responsabilité de Mme BOULIE (enseignante) avec Mme GUENOT (ATSEM),
- 24 en MS - GS avec Mme FRUIT (enseignante) et Mme BARGERIE (ATSEM).

Les élèves de l'école élémentaire sont répartis en trois classes :

- 20 en CP-CE1 classe de Mme BASTIEN,
- 19 en CE1-CE2 classe de Mme BALLET,
- 25 en CM1-CM2 classe de Mme BREUIL TOURNADRE.



Cette année, Mme CZARNECKI assure la décharge de Mme BREUIL TOURNADRE les jeudis. Mme VRILLET a remplacé temporairement Mme BALLET jusqu'au 9 décembre. Deux AESH accompagnent les élèves en situation de handicap : Mmes GOUDOUR et ROUSSIE.

L'équipe communale composée de Mmes BARGERIE, GUENOT, MOUGIN-BROUSSE, GLOUTON, CHABOZY, FREITAS et M. BASTIEN sont en responsabilité des enfants pendant les services périscolaires : cantine et accueil de loisirs.

Le Conseil Municipal de Saint-Clément souhaite une très belle année scolaire à tous les enfants de notre école communale.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Déjà rompus à l'exercice électoral, les élèves de l'école primaire ont élu, le 18 octobre, leurs conseillers pour siéger au Conseil municipal des Jeunes.

Des élèves de CM1 étaient candidats pour un renouvellement partiel du conseil. Pas de démagogie dans les trois listes en lice, mais des projets allant dans le sens du bien commun tout simplement.

« La team football » a remporté le scrutin : un titre choisi à dessein pour signifier qu'à l'image d'une équipe sportive, Lara et Mathias sont volontaires, engagés, et enclins à la coordination : volonté pour gagner, et jouer collectif !



Avec Élouane, Hina et Lauriane élues l'année dernière, ils seront les porte-parole de tous leurs camarades, les acteurs du compromis tout au long de leur mandat.

Leurs premières propositions témoignent d'une maturité mûrie de bon sens : un banc près de la boîte à livres, une révision de l'éclairage sous le préau de l'école, le nettoyage d'un mur de l'école que des incivilités ont jadis quelque peu endommagé, l'aménagement des abords de l'étang sur le plus long terme.

L'investissement des jeunes dans la citoyenneté et

la vie municipale a été salué par M. HOLLANDE, présent lors du dépouillement.

Le conseil a entendu les requêtes des jeunes et saura les accompagner.



Grâce à une aide financière du Conseil Départemental, de la Municipalité, à l'Association des Parents d'élèves, les 30 élèves de CM1-CM2 encadrés par Mme BREUIL TOURNADRE et accompagnés par Dominique ROUCHER sont partis découvrir le milieu montagnard aux Chalets des Aiguilles de l'ODCV19 à Chamonix en Haute-Savoie. Du 21 au 27 mai, les élèves ont été initiés à l'escalade sur rochers, ont fait des randonnées pour voir de près le glacier des Bossons et le village de Charousse. Ils ont pu observer les marmottes, chamois, bouquetins, etc au Parc du Merlet. Ils ont découvert aussi l'histoire de la ville de Chamonix et le début de l'alpinisme avec la première ascension du Mont-Blanc. Le soir, aux Chalets, les animateurs leur ont proposé des veillées jeux toujours très amusantes.



Les élèves sont rentrés à Saint-Clément les yeux pleins de merveilleux souvenirs. En classe, ils ont continué à travailler sur le milieu montagnard jusqu'à la fin de l'année.

Quotient Familial	Tarif horaire ALSH
0 à 750 €	0,70 €
751 à 1000 €	0,80 €
1001 à 1250 €	0,90 €
1251 à 1500 €	1,00 €
1501 à 1750 €	1,10 €
Plus de 1750 €	1,20 €

La municipalité a décidé de reconduire la tarification des repas à 1 Euro pour les familles dont le quotient familial n'excède pas 1 000 €.

Pour les tranches de revenus supérieurs les tarifs restent inchangés par rapport à l'année scolaire 2023-2024.

Quotient familial	Tarif Restaurant
De 0 à 750 €	1.00 €
De 751 à 1000 €	1.00 €
De 1001 à 1250 €	1.75 €
De 1251 à 1500 €	2.40€
De 1501 à 1750 €	2.70€
Plus de 1751 €	2.90 €

Il en de même pour les tarifs de l'ALSH.

Tarifs du mercredi voir dernière page.



LES ENFANTS DE L'ALSH RÉCOMPENSÉS

Saint-Clément : comment concilier art, histoire et loisirs avec des enfants ?



C'est ce qu'ont réussi les animatrices du Centre Accueil de Loisirs en faisant réaliser par les enfants qui fréquentent le Centre, une magnifique fresque sur le thème "Raconte-moi ton école : 1939-1945" en partenariat avec le Comité Intercommunal de l'ANACR (Association Nationale des Combattants de la Résistance et Amis de la Résistance) pour l'exposer le jour du Congrès départemental de l'ANACR, le 6 octobre à Saint-Clément.

Ce travail a été particulièrement apprécié par tous les participants venus des "quatre coins" de la Corrèze. Des habitants de la

commune avaient raconté leurs souvenirs de cette époque qui ont inspiré les enfants de tous les âges pour composer "l'œuvre collective".

Lors d'un goûter offert mercredi 27 novembre aux enfants du Centre par le Comité Intercommunal de l'ANACR, les enfants ont pu rencontrer les "Anciens" en présence d'Éric BELLOUIN, maire et du coprésident départemental de l'ANACR Bernard DELAUNAY qui a remis aux enfants et à "Babeth" GUENOT représentant les animatrices, un "témoignage de reconnaissance pour leur activité de mémoire et d'histoire".

Félicitations et remerciements aux animatrices qui ont su conjuguer loisirs et culture !



FIN d'ANNÉE À L'ALSH



Mercredi 11 décembre, les enfants de l'ALSH ont été reçus au Café Clém pour un goûter festif. Les bénévoles de l'association leur ont offert un petit pochon fait main rempli de gourmandises. De plus, le Père Noël leur a rendu visite. L'après-midi s'est terminé en chantant et en dansant.

Le mercredi 18 décembre, la Compagnie Romain-Michel est venu présenter son spectacle intitulé « Les Routouchons » aux enfants.

Un conte sur les défis de la vie : vaincre sa peur et les idées reçues, garder le cap et tenir sa promesse, aller voir plus haut, plus loin, pour se libérer et libérer les autres. L'héroïne est une petite tortue méprisée qui donne une leçon de grandeur d'âme à tout un village dominé par la peur et l'ignorance.



Voyager au sein de la médiathèque, c'est possible, d'abord par l'évasion livresque : les nouveautés acquises chaque année nous en donnent l'opportunité et nous conduisent sur un chemin plus éclairé. « *Le livre, la lampe de poche, qui permet de traverser les opacités* » dit **Yasmina Khadra** dont le dernier roman, « *Cœur d'amande* » nous emmène à Paris, au pied du Sacré-Cœur, dans un quartier où se mêlent tous les destins et tous les peuples, un regard tendre et humaniste porté sur cette vie grouillante .

C'est dans un endroit à l'abri du temps que **Sandrine Collette** nous embarque avec « *Madelaine avant l'aube* », belle ode aux liens familiaux et prix Goncourt des Lycéens 2024.

Attendu impatiemment par les lecteurs assidus, « *Tata* » de **Valérie Perrin** nous conduit dans les méandres psychologiques de l'humain qu'entrelacent destins tragiques et intrigues palpitantes, avec délicatesse et sans mièvrerie.

Découvrez le Havre dans « *Jours de ressac* » en suivant le parcours romantique et mélodique, au fil de sa rêverie, de **Maylis de Kerangal** dans sa ville d'origine.

Ce ne sont là que quelques sujets d'évasion, bien d'autres pépites littéraires sont à découvrir dans l'antre de la médiathèque.

Voyager au sein de la médiathèque, c'est aussi l'invitation à laquelle nous ont conviés **Marie France Houdart, Frédéric Régent, Chantal Legay, Akiko et Vincent Gadaud** au cours de cette année.

Marie-France Houdart, ethnologue et anthropologue reconnue, nous a fait parcourir le grand livre de « *l'Histoire des femmes en Limousin à travers les âges* » au fil d'un récit érudit .

Chantal Legay, professeur de philosophie et iconographe, nous a transportés sur les rives de la Volga et dans Dubna, cité interdite aux étrangers jusqu'à la Perestroïka ; les villes secrètes abritaient les chercheurs en physique nucléaire : un récit dynamique et passionnant de 5 ans de vie en pleine taïga, en Russie.



Frédéric Régent, historien, spécialiste de l'esclavage-, nous a servi de guide à travers l'histoire de l'esclavage, nous a donné à feuilleter les codes noirs et à vivre les luttes abolitionnistes de tous ces hommes et femmes qui ont osé s'émanciper des déterminismes de la naissance, et reconquérir leur liberté. Des humains qui ont su relever la tête face aux injures.

Akiko et Vincent Gadaud nous ont embarqués pour le Japon. Au-delà des Pokémon, mangas et des cerisiers en fleurs, le public a pu apprécier la culture japonaise. Le Japon, entré dans la modernité avec l'ère Meiji, reste un pays dual par sa puissance technologique et par la force de ses traditions ; un pays où ordre, respect et ponctualité sont les principes cardinaux et où la spiritualité a une place clé. Les geishas ? Elles sont les gardiennes de la tradition, loin, bien loin de la « dérive » exotique exercée par l'imaginaire occidental. !!...Thé matcha, iriko (minuscules poissons séchés), kombu, nori (algue marine) ont surpris et ravis les papilles gourmandes lors d'une cérémonie du thé revisitée, offerte par **Akiko et Vincent**, en conclusion de cette belle escapade dans l'empire du Soleil Levant.

Le voyage au sein de la médiathèque se fait aussi par la création artistique : **Laurent David et Lucette Brousse-Ducloux** en sont les témoins.

Dans un voyage initiatique en BD, les enfants ont été invités, à prendre la roue du talentueux dessinateur et bédéiste **Laurent David**, « *Un espoir en jaune* ».

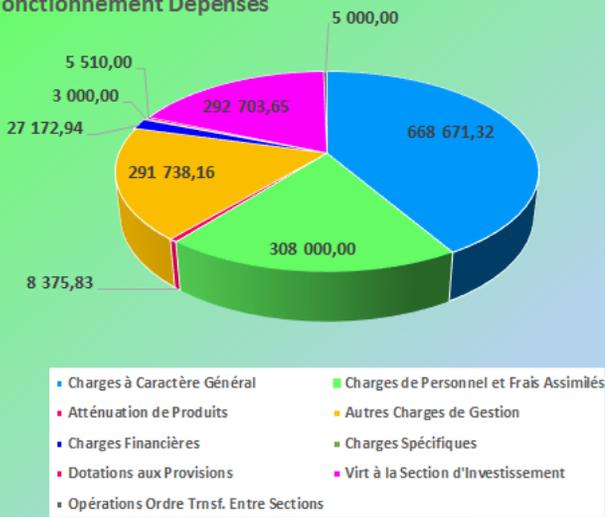
Par les touches de couleur et de transparence qu'elle pose avec délicatesse sur le papier, **Lucette Brousse-Ducloux**, artiste aquarelliste maintes fois récompensée, assure une traversée picturale joyeuse et colorée aux nombreux enfants réunis en ateliers pour « *Une découverte de l'aquarelle.* » Cette animation va être poursuivie en 2025. Autant de voyages permis par la lecture, autant de voyages offerts gracieusement par des personnes passionnées et bienveillantes lors des conférences et animations.



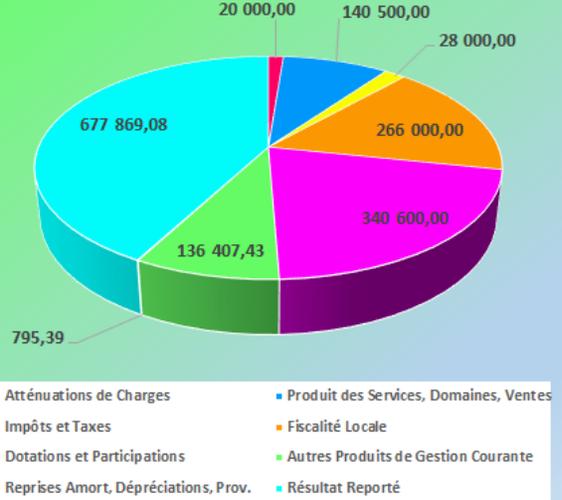
LES BUDGETS

BUDGET COMMUNAL

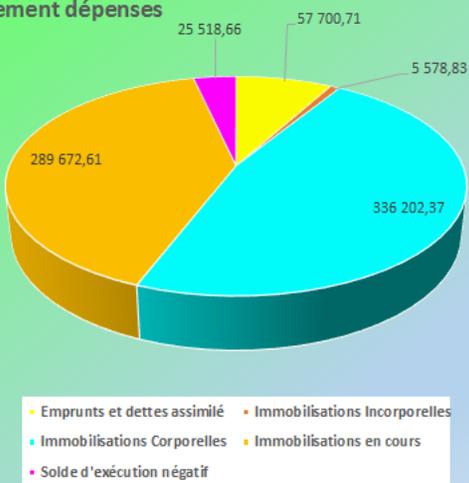
Fonctionnement Dépenses



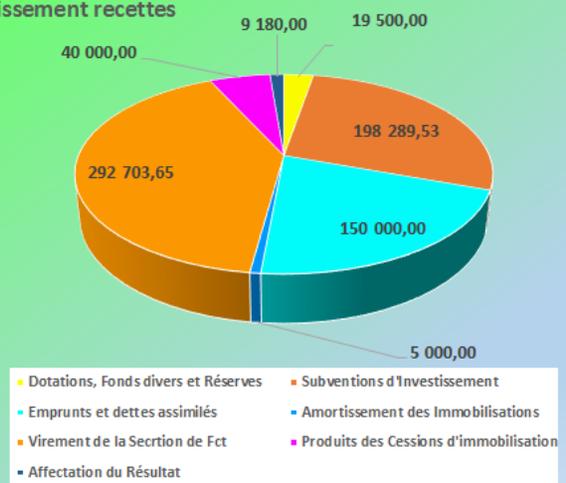
Fonctionnement Recettes



Investissement dépenses

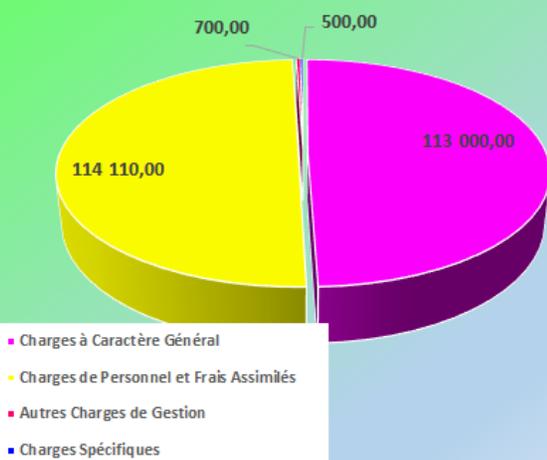


Investissement recettes

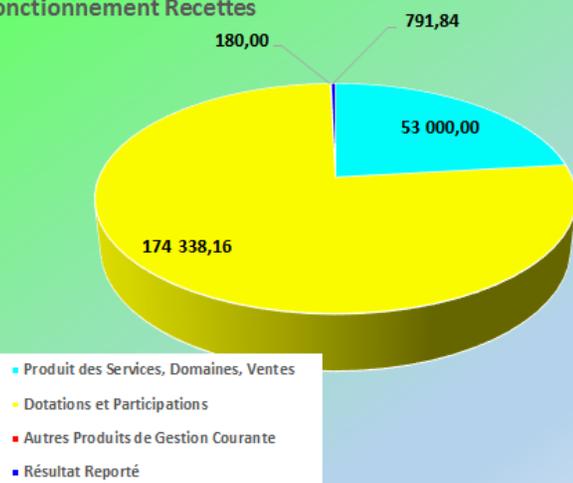


CAISSE DES ÉCOLES

Fonctionnement Dépenses



Fonctionnement Recettes



MODIFICATION ENTRÉE/SORTIE DU BOURG



Sur le CD44 les panneaux d'entrée et sortie de bourg ont été transférés à 100 mètres du croisement avec la route de L'Anis en allant vers Seilhac.

De ce fait, la vitesse est limitée à 50 km/h dans les deux sens. Cette nouvelle disposition est destinée à réduire les risques d'accident sur cette portion de voie et aux abords du rond-point.



REFONTE DU SITE INTERNET

En 2020, la municipalité nouvellement élue avait décidé de refaire le site internet de la commune. Après 4 ans d'utilisation, il s'est avéré qu'il ne correspondait plus tout à fait aux exigences actuelles et aux dispositions légales.

Après consultation de plusieurs webmasters, il a été décidé de confier la refonte à l'entreprise « Studio Caléo », basée à Sainte-Féréole.

Cela s'est traduit par un changement d'hébergeur et l'apparition de nouvelles fonctionnalités :

- Choix d'accepter ou refuser les cookies (disposition obligatoire),
- Informations au fil de l'eau,
- Classement des actualités par thèmes (événements, menus cantine, bulletins municipaux en ligne, comptes rendus des séances du conseil municipal),
- Moteur de recherche interne par mots-clefs,
- Possibilité d'inscrire son adresse mail afin de recevoir une notification à chaque nouvel article paru,
- Et d'autres que vous aurez tout loisir de découvrir en vous connectant à : <https://saintclement19.net> ou avec le QR code ci-contre.



RESTAURANT SCOLAIRE



Durant les vacances d'été une chambre froide a été construite en prolongement du bâtiment de la cantine scolaire. Ce nouvel équipement a permis de supprimer les trois réfrigérateurs qui se trouvaient dans une petite pièce attenante à la cuisine et dans laquelle la chaleur générait des surconsommations énergétiques des appareils et des pannes fréquentes.

Ce local a été transformé en stockage d'épicerie permettant ainsi de libérer de la place dans la cuisine. Ces travaux ont été complétés par le remplacement du système de préchauffage de la hotte aspirante.



AU NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA MAIRIE



Éric BOUDKA, âgé de 47 ans, après plusieurs années passées dans le privé a postulé à l'offre de recrutement de la mairie. Après sélection de plusieurs candidatures il a été retenu et a officiellement pris ses fonctions le lundi 2 décembre. Dans l'immédiat il bénéficie d'un contrat à durée déterminée d'un an, laps de temps qui lui permettra de s'approprier pleinement les missions qui lui sont demandées : comptabilité, urbanisme, état-civil et encadrement des ressources humaines. En cela, il sera secondé par Delphine PEUCH qui connaît parfaitement les rouages de l'administration locale.

Éric a été présenté à ses collègues et aux élus le mardi 17 au cours d'une réunion où le maire a reprécisé le périmètre de ses missions. Le nouveau secrétaire a réitéré sa volonté d'écoute auprès des employés, des élus et du public.



À L'INDÉLÉBILE TATTOO SHOP

Le tatouage devient de plus en plus tendance, c'est ce qui a poussé Stéphanie JOVELIN à s'installer à Saint-Clément, sa commune de résidence.

Cette autodidacte, passionnée de dessin, a commencé par acheter le minimum de matériel nécessaire et s'entraîner. Constatant que les premiers résultats étaient à la hauteur de ses attentes, elle suit alors une formation d'hygiène et salubrité.

C'est en septembre dernier qu'elle ouvre sa boutique en centre-bourg, 8 Route des Monédières.




L'Indélébile tattoo shop

Ouverture
Salon de tatouage

8 route des monédières
19700 Saint - Clément
TEL : 0678243058 /0954200495
Facebook : L'indélébile Tattoo Shop



Là, elle propose toutes sortes de tatouages, sauf le réalisme. Sa clientèle se compose d'hommes et de femmes, de jeunes et de moins jeunes ; elle provient de Saint-Clément mais également de Brive et sa région, voire même du Lot et Garonne ! Les prix débutent à 50 € et varient en fonction de la complexité de la demande.

Les tatouages sont quasiment indolores et sans effets secondaires. En effet, les normes d'hygiène sont très strictes en particulier au niveau des aiguilles et des encres. Ils sont réputés totalement indélébiles ; toutefois, ils peuvent s'effacer après plusieurs traitements par rayons infrarouges ; cette méthode reste onéreuse et douloureuse.

Stéphanie envisage de proposer dans un avenir proche, des tatouages éphémères, voués à disparaître au bout de quelques jours.



La création du réseau de chaleur communal permettra de chauffer 9 bâtiments dont :

- La salle des fêtes,
- Le restaurant,
- L'école primaire,
- L'école maternelle,
- La mairie,
- La cantine et la salle multi-activités,
- 7 logements communaux,
- La future maison intergénérationnelle.

La puissance de la chaufferie sera de 550 kW cumulés se décomposant en une chaudière bois de 200 kW, nécessitant moins de 160 tonnes de plaquettes forestières provenant d'un rayon d'approvisionnement de 30 km qui assurera 95%

des besoins de chaleur et une chaudière gaz de 350 kW, cette dernière servira d'appoint et secours. Afin de desservir l'ensemble des bâtiments, un réseau de distribution de la chaleur produite d'une longueur de plus de 500 mètres sera créé.

Ce réseau de chaleur représente un investissement de 673 000 € porté par la Société d'Economie Mixte Enrèze en co-traitance avec l'entreprise LE Energie. Il permettra d'économiser 60 tonnes de CO2 par an.

VÉGÉTALISATION COUR DE L'ÉCOLE

Un financement participatif va être lancé.

Ce projet qui aurait dû être réalisé pendant les vacances scolaires de l'été 2024 a été repoussé pour cause d'appel d'offre infructueux : devant les montants prohibitifs demandés par les prestataires ayant soumissionné, il a été décidé de refaire un appel d'offre en scindant l'investissement en plusieurs lots.

Ceci a permis de réduire les coûts pour arriver à un global de 195 369,05 € HT qui bénéficiera de plusieurs subventions dont le total s'élève à 138 799,41 € HT.

Cette action vise plusieurs objectifs :

- Réduire l'impact calorifique lors d'épisodes caniculaires,
- Améliorer le bien-être des élèves, des enseignants et du personnel municipal,
- Permettre une absorption de l'eau de pluie en douceur pour une meilleure restitution à la nature.

Cette démarche écologique concerne non seulement les principaux intéressés mais également l'ensemble de la population. C'est pourquoi, il a été décidé de faire appel à un financement participatif, via une plateforme en ligne.

Ainsi chaque citoyen aura la possibilité d'apporter son soutien financier. Lorsque tous les éléments seront mis en place nous ne manquerons pas de vous en informer. Les personnes peu familiarisées avec Internet pourront bénéficier d'un support par le biais d'une permanence en mairie.

EN BREF : AUTRES PROJETS

Supérette API : son implantation est repoussée en fin de premier trimestre 2025

Maison « Dézier » : l'avant-projet définitif (APD) a été réalisé par le cabinet d'architectes (MEAT) et approuvé en conseil municipal le 17 janvier. Le permis de construire devrait être déposé fin janvier, pour un début des travaux au dernier trimestre 2025.

Maison intergénérationnelle (maison du Chapitre) : l'APD sera présenté au comité de suivi par le cabinet d'architectes fin janvier.

Pour ces deux projets, les plans de financement détaillés seront étudiés lors de prochaines séances du conseil municipal.

Fort du succès de l'édition de l'année précédente, le Conseil Municipal de Saint-Clément a organisé sa deuxième Rencontre Citoyenne.

Le samedi 25 mai, dès 9 heures du matin une cinquantaine de personnes était accueillie par le mot de bienvenue du Maire et la projection de deux vidéos. La première résumait l'édition 2023 ; l'autre avait été réalisée quelques jours auparavant avec les enfants du Conseil Municipal des Jeunes ; ne pouvant être présents pour cause de classe de découverte à la montagne, ils avaient choisi ce moyen pour présenter leur grand projet : la végétalisation de la cour de l'école.

Tout de suite après, les participants se sont réunis autour de la table pour plancher sur 3 thèmes : mobilité douce sur la commune, financement participatif pour la végétalisation de la cour de l'école et organisation d'un pique-nique géant, le tout animé par Didier BERTHOLY.

Après deux heures de travail intense, entrecoupées de pauses café, chaque groupe a restitué le fruit de ses réflexions. Il en est ressorti des propositions pertinentes, des idées nouvelles et l'envie de poursuivre au travers de groupes de travail réunissant élus et citoyens de la commune.

Pour clôturer la matinée, les participants ont été invités à prendre place autour d'une table pour, cette fois, déguster un buffet froid préparé par les élus.

L'après-midi, les enfants ont été ravis de retrouver, Marie des Anges, maquilleuse peintre corporel et de découvrir la ballade contée de Céline « Nancyette » Lissajoux.

Les plus grands ont pu s'initier aux instruments à vent de la « Fanfare de la Manu » par le biais d'un atelier dirigé par Thibault Chaumeil. Cette même fanfare s'est produite un peu plus tard place de la Mairie devant un public de plus de 100 personnes.

2ème RENCONTRE CITOYENNE
SAINT-CLÉMENT - SAMEDI 25 MAI

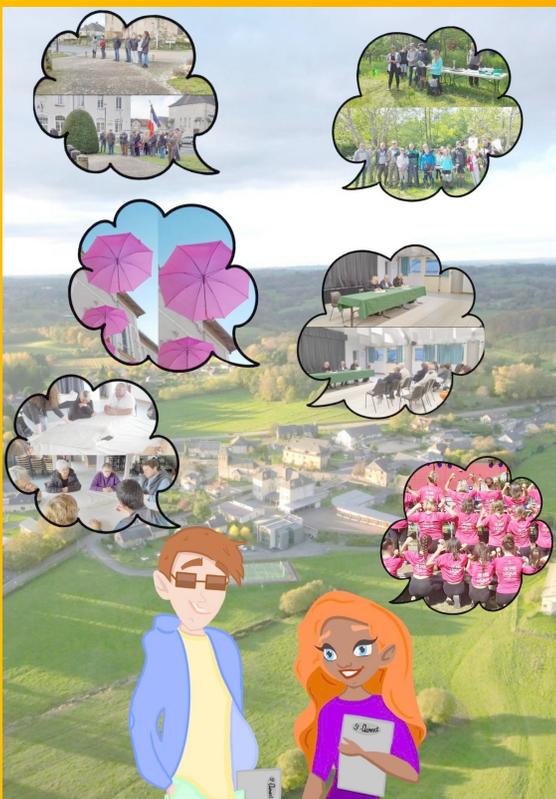
Programme

- Débats animés par Didier Bertholy autour des thèmes « vie de la commune » à la salle polyvalente de 9h30 à 12h30
- Maquillage pour enfants par Marie des Anges : chapiteau près de la salle polyvalente de 15h à 18 heures
- Spectacle pour enfants avec Céline Lissajoux : chapiteau près de la salle polyvalente à 15h et à 16h30
- Stand information de Tull'Agglo : le compostage partagé, nouveau schéma de collecte de 15h à 18h
- Fanfare de la Manu : Ateliers initiation aux instruments à vents à 15h, salle multiactivités (inscription au préalable), Concert à 17h00, Place de la Mairie

Photo des habitants de Saint-Clément
 Rendez-vous 18 heures - Place de La Mairie

À partir de 19 heures à la salle polyvalente : Buffet gratuit, Soirée animée par Serge Conjad et l'orchestre « Loup Parça »

Réservation en retournant à la mairie le ou les bulletins d'inscription distribués dans vos boîtes aux lettres.



Et puis est arrivée l'heure de la photo de groupe : Dominique Lemoine, talentueux photographe amateur, a pris un cliché des quelques 120 participants depuis la fenêtre d'un appartement aimablement mis à disposition par son occupante, Nora Juille. Cette photo sera prochainement tirée sur un support et exposée dans le centre bourg.

Après tout ceci, tout le monde s'est dirigé vers la salle polyvalente où le maire, Éric BELLOUIN, et Didier BERTHOLY ont restitué une synthèse des réflexions des ateliers du matin et ont promis une nouvelle édition en 2025.

Enfin, l'heure est venue de passer à un moment plus convivial. Ce dernier a débuté en chansons avec Esther, jeune chanteuse au talent prometteur. Ensuite, la soirée a été animée par l'orchestre « Loup Parça » avec Serge Conjad à l'accordéon.

Bien entendu les invités ont pu s'éclater en dansant sur des airs d'autrefois et des morceaux plus contemporains, tout en se restaurant avec le traditionnel buffet.

Organisateurs et participants se sont accordés à dire qu'ils avaient passé une belle journée et qu'ils se retrouveraient avec grand plaisir l'année prochaine.



SYNDICAT DES EAUX DU MAUMONT

Ses missions principales sont la recherche, le traitement et la distribution de l'eau potable auprès des habitants des 11 communes adhérentes.

La seule ressource financière du Syndicat est le montant Hors Taxes de l'abonnement et de la consommation annuelle. La TVA est reversée à l'État.

Les redevances Agence de l'Eau sont entièrement reversées à l'Agence Adour Garonne.

La facture d'eau comprend une part fixe liée à l'abonnement, une part variable proportionnelle à la consommation et des redevances de l'Agence de l'eau.

Les tarifs (abonnement, prix du m³ consommé) sont fixés par délibération du Comité Syndical et communiqués aux abonnés lors de la souscription du contrat.

Ils peuvent être modifiés de façon unilatérale par délibération.

Les redevances Agence de l'Eau sont fixées par le Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Adour Garonne située à Toulouse. Suite à la réforme des redevances et à compter de 2025, la facture de consommation comporteront plusieurs changements :

- la redevance pollution disparaît,
- la redevance de prélèvement continue à être appliquée
- 2 nouvelles redevances sont mises en place par l'Agence : redevance de consommation d'eau potable et redevance de performance eau potable.

Un taux de TVA de 5.5% est appliquée sur l'ensemble des tarifs de la facture



CONTACT

Service administratif

du lundi au jeudi, 9h à 12h et de 14h à 18h

Le vendredi matin de 9h à 12h

201, Rue des Sources

19330 FAVARS

Tél. 05 55 29 45 10

Courriel : eau.maumont@orange.fr

Site web : www.syndicat-eau-maumont.com

CONTACT

Service technique

du lundi au jeudi, 8h à 12h et de 13h30 à 17h

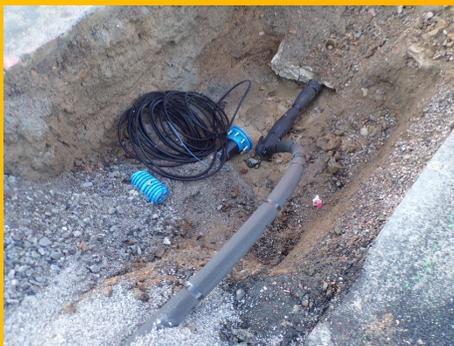
Le vendredi matin de 8h à 12h

201, Rue des Sources

19330 FAVARS

Tél. 05 55 29 45 10

SYNDICAT DU PUY DES FOURCHES VÉZÈRE



Un vaste programme de réfection du réseau de distribution d'eau potable a été entrepris sur plusieurs communes du territoire de compétences.

Pour Saint-Clément cela s'est traduit par des changements de canalisations depuis la Rue des Écoles jusqu'au village de La Beysserie, le long de la Route des Moulins.

L'opération va se poursuivre en 2025 dans le centre bourg, Rue de La Poste et Route des Arènes.



Il est bien évident que ces travaux occasionnent des nuisances passagères, mais ils étaient rendus nécessaires de par la vétusté du réseau à une époque où l'eau devient une ressource extrêmement précieuse.

Le principe de facturation et de redevances est identique à celui du Syndicat des Eaux du Maumont.

CONTACT

ZA La Geneste – 3 rue Charles Pathé

19460 NAVES

Téléphone : 05 55 27 89 77

Mail : eau@spdfv.fr

Le retard de livraison des camions décale la mise en place des nouvelles modalités de collecte.

LA MISE EN PLACE
DES NOUVELLES
MODALITÉS DE COLLECTE
EST DÉCALÉE

Commandés en mars 2023, pour une livraison prévue par contrat en avril 2024, les nouveaux camions de collecte se font attendre. La faute à un retard de livraison du fournisseur et de son sous-traitant noyé sous les commandes. Ce défaut de livraison contraint le service collecte et valorisation des déchets de Tulle agglo à décaler d'au moins une année la mise en place du nouveau schéma de collecte.

Ces camions sont essentiels pour la collecte des (futurs) colonnes d'ordures ménagères et des (nouvelles) colonnes d'emballages recyclables. Outre la nécessité de renouveler le parc de véhicules vieillissants, le service ne dispose pas d'assez de camions-grues pour pouvoir assurer la collecte sur le territoire. En effet, ces camions-grues sont équipés d'un système de grappin performant nouvelle génération. Les acquisitions ont été anticipées en fixant des délais contractuels qui ne sont pas respectés.

En plus d'avoir un impact financier important, ce retard crée un impact majeur sur le calendrier de mise en place du nouveau schéma de collecte. La livraison des camions est à présent prévue pour l'automne 2024 / hiver 2025, ce qui décale toutes les étapes d'un an :

RENDEZ-VOUS
PRINTEMPS
ÉTÉ 2025

- 1^{ère} phase de déploiement, les emballages recyclables : printemps / été 2024 > report printemps / été 2025.
- 2^{ème} phase de déploiement, les ordures ménagères : automne 2024 / hiver 2025 > report automne 2025 / hiver 2026.
- Année pédagogique : 2025 > report en 2026
- Facturation pédagogique de la TEOMI : 2026 > report en 2027.
- Facturation réelle de la TEOMI : 2027 > report en 2028

Retrouvez toutes les actus sur projetdechets.agglo-tulle.fr.

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DU PROJET EN DIRECT SUR
PROJETDECHETS.AGGLO-TULLE.FR



TEOMI TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES INCITATIVE

PART FISCALE
IMPÔT LOCAL BASÉ SUR LA VALEUR LOCATIVE DU LOGEMENT/DU LOCAL

PART VARIABLE
LIÉE À LA CONSOMMATION RÉELLE DU SERVICE SUR UNE ANNÉE CIVILE

COLLECTIF SANTÉ

Le collectif santé LNSC (Lagraulière Naves Saint-Clément), soucieux de poursuivre ses actions a repris ses activités et a organisé son assemblée générale le jeudi 11 Avril 2024, à Lagraulière sous la présidence du docteur Jean-Marie CHAUMEIL. Une trentaine de personnes était présente.



Ce fut bien sûr l'occasion de se féliciter de l'installation de deux jeunes praticiennes sur Naves et d'évoquer toutes les actions menées depuis un an. Occasion aussi de renforcer les liens cordiaux, solidaires qui se sont noués au fil des rencontres entre les différents acteurs de ce collectif, témoignant de la volonté de chacun d'agir pour l'intérêt des trois communes et de ses habitants.

Cependant les actions de réflexion continuent notamment sur l'avenir et les orientations à prendre pour poursuivre une amélioration du pôle médical et paramédical sur les trois communes.

Une vidéo a été réalisée afin de toucher un public plus large. Vous pouvez la découvrir.

- sur Facebook : <https://www.facebook.com/CollectifSanteLNSC/videos/1262154581866688>
- sur YouTube : <https://www.youtube.com/watch?v=rt5xTR05CHs>

CONTACT

Mail : collectifsantelnsc@gmail.com



Vous êtes propriétaire forestier/ière sur une commune de l'agglomération de Tulle ? Une association existe pour vous aider et vous accompagner dans les questions que vous vous posez sur la gestion de vos parcelles !

Sur le territoire de Tulle aggro, plus de 95 % des forêts sont privées et dans l'ensemble très morcelées (nombre important de propriétaires), rendant difficile une vision et une gestion globale.

L'Association Syndicale Libre de Gestion Forestière (ASL GF) du Pays de Tulle a vu le jour il y a un peu plus de deux ans, en octobre 2022.

Association indépendante, elle regroupe à ce jour plus de 70 propriétaires (pour près de 700 hectares de forêts et terrains à boiser), leur permettant de gérer en commun, lorsque cela est nécessaire, leurs parcelles forestières.

Chaque propriétaire reste maître de ses objectifs de gestion et de leur planification dans le temps. Le regroupement avec des propriétaires voisins permet de mutualiser les coûts de chantiers d'exploitation et de (re)boisement, occasionnant un meilleur encadrement, une plus grande attractivité pour les exploitants et entrepreneurs de travaux forestiers, et pour chaque propriétaire un plus large choix d'itinéraires sylvicoles notamment en limitant le recours aux coupes rases.

À ce titre, une grande majorité des propriétaires adhérents a fait le choix d'engager une sylviculture dite « irrégulière », c'est-à-dire sans coupes rases, sur les parcelles où cela est possible.

Dans cet esprit, même les petits propriétaires peuvent ainsi accéder à du conseil sur mesure, et à une gestion mieux adaptée de leur(s) parcelle(s).

De surcroît, ce type d'association est fortement encouragé par l'État, avec des avantages pour les propriétaires adhérents (soutiens financiers, accompagnement par un gestionnaire forestier agréé).

Ainsi les propriétaires bénéficient de l'animation du CNPF (Centre National de la Propriété Forestière), avec la présence sur le terrain d'un technicien forestier dédié, qui réalise notamment des visites-conseil gratuites à destination de tout propriétaire désireux d'avoir des renseignements sur ses parcelles boisées. Cette animation est fortement soutenue par l'agglomération de Tulle et par le programme européen « LEADER ».

Si vous aussi, propriétaires forestiers, vous êtes intéressé(e)s par cette association, prenez contact auprès de l'association ou du technicien-animateur.

CONTACT DE L'ASSOCIATION

Site internet de l'association :
<https://aslgfdupaysdetulle.fr/#accueil>
 Adresse : ASL GF du Pays de Tulle
 7, impasse Sylvain Combes
 19000 TULLE
 E-mail :
aslgfdupaysdetulle@gmail.com

CONTACT DE LA STRUCTURE ANIMATRICE

Site internet de la structure : <https://nouvelle-aquitaine.cnpf.fr/>
 Animateur local : Vincent FIDON – technicien forestier
 E-mail : vincent.fidon@cnpf.fr
 Portable : 07 62 67 29 20
 Permanence (de préférence avec rendez-vous), le mardi matin 8h30-12h à la
 Maison du Pôle Bois – 22, avenue du Dr Albert Schweitzer – 19000 Tulle.

À Saint-Clément, Claude BOUYASSE, Vice-président de ASL GF est à votre écoute.



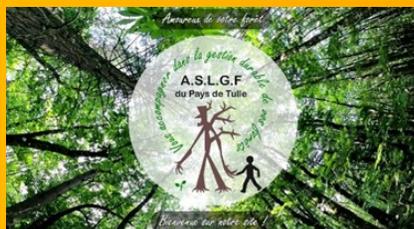
Son rôle est le conseil de proximité en gestion des forêts ; sa zone de compétence s'étend sur les communes du sud-ouest du territoire de Tulle-Agglomération.

CONTACT

claudebouyasse@orange.fr
 Portable : 06 85 90 27 14
 Sauf week-ends et jours fériés


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 Liberté
 Égalité
 Fraternité


CNPF
 Nouvelle-Aquitaine





L'Association Intercantonale d'Intervention au Domicile des Aînés et des personnes Handicapées dite **AIIDAH** association loi 1901 est présidée par Didier MARSALEIX, Conseiller Départemental du canton d'Allasac.

En plus de son activité habituelle de portage de repas, depuis juillet 2024, AIIDAH a recruté une responsable de service mandataire des aides à domicile. En effet, l'association s'ouvre désormais à cette activité sur plusieurs cantons en partenariat avec les instances du

canton d'Allasac, Lubersac et Treignac qui ont souhaité unir leurs forces et transférer cette activité à AIIDAH pour maintenir et développer le service d'aide aux personnes à domicile.

Cette évolution permet à nos adhérents de bénéficier du crédit d'impôt pour les prestations que nous leur délivrons. À cet effet, une attestation fiscale sera remise par l'association en début d'année.

Le siège social se situe désormais 2 place de la mairie à Saint-Bonnet L'Enfantier.

Un accueil téléphonique est réalisé pour toutes les prestations du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Le service de portage de repas géré par Sandra LABONNE

Les menus sont élaborés par une diététicienne et confectionnés en liaison froide par le Centre Hospitalier Alexis Boyer d'Uzerche.

L'association dessert les cantons d'Allasac, Seilhac Monédières et Uzerche et propose à nos adhérents deux formules au choix :

- **La formule gourmande à 12 €** composée d'un potage, de 2 entrées, d'une viande ou poisson avec légumes, de 2 fromages ou produits lactés et d'un dessert ;
- **La formule plaisir à 9 €** qui comprend une entrée, un plat (viande ou poisson avec légumes) et un dessert.



Une cotisation de 1 € par an est demandée par AIIDAH.

Une aide financière du Conseil Départemental peut être accordée dans le cadre de l'Aide personnalisée à l'Autonomie (aide à l'alimentation).

Ce dispositif, mis en place afin d'apporter un soutien prioritaire à nos aînés les plus impactés par l'augmentation du coût de la vie, permet d'octroyer une aide généralisée à l'alimentation de 1,50 €/jour pour tous les nouveaux bénéficiaires APA relevant du minimum vieillesse.

Le service mandataire géré par Blandine GUYONNAUD-PRADEAUX

Il a pour but de mettre en relation employeurs (les personnes âgées ou handicapées) et employés (les aides à domicile) et d'accompagner les personnes âgées ou handicapées employeurs dans leurs démarches administratives d'embauche, de paye et de fin de contrat d'une aide à domicile (contrats, fiches de payes, déclarations sociales, remplacements...).

En contrepartie, les personnes employeurs versent à l'association des frais de gestion pour ce service chaque mois.

Blandine a été recrutée pour assurer cette mission depuis juillet 2024.

Ces services sont sans engagement.

De plus, ils sont assurés toute l'année et sans interruption.

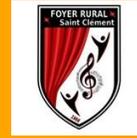


**Vous pouvez nous joindre du lundi au vendredi
par mail aiida@orange.fr**

Service de portage de repas : 05 55 98 97 49 ou 06 35 29 50 70

Service mandataire : 06 15 26 60 98 ou 06 84 16 04 09

Par mail : mandataire-aiidah@orange.fr



LE FOYER RURAL

Le Foyer Rural a pour but de promouvoir, d'exercer et de développer des activités de temps libre (culturelles et sportives) et des activités concernant la vie locale de son territoire.

Tout au long de l'année, le foyer a organisé plusieurs événements culturels qui ont su rassembler les habitants de la commune et hors commune.



Dès le mois de mars, le foyer a lancé son CARNAVAL en collaboration avec l'Association des Parents d'Elèves qui a attiré de nombreux participants. Déguisements, jeux en bois, crêpes, barbe à papa et le défilé dans le bourg avec un char confectionné par les bénévoles des 2 associations, ont pu agrémenter l'après-midi. La journée s'est terminée par le spectacle des danseurs et danseuses du Foyer Rural.

En mai, a eu lieu son spectacle de fin d'année, c'est dans une atmosphère festive et chaleureuse que plus de 360 spectateurs sur deux soirées ont pu voir des danses, des chansons et des sketches sur le thème des Jeux Olympiques. Petits et Grands ont pu montrer le travail d'une année.

Limousin Audiovisuel a réalisé la captation vidéo de ce spectacle pour une diffusion aux licenciés intéressés.

En juin, le Foyer a participé avec les autres associations de la commune à la journée de la foire aux véhicules, de nombreuses personnes ont bravé le temps pluvieux afin de partager le repas du midi.

Lors de l'assemblée générale, le Bureau a été réélu à l'identique, Blandine CHANAT Présidente, Joël CHAUVIERE Vice-Président, Coralie CHANAT Secrétaire et Nathalie DEVES Trésorière, 2 jeunes bénévoles se sont rajoutés pour cette année, Chloé PIMENTA Secrétaire adjointe et Cécilia TEILHARD Trésorière adjointe.

En Octobre, la section « Jeunes » a organisé HALLOWEEN, avec la diffusion d'un film, un défilé dans le bourg pour la récolte de bonbons et un goûter offert en fin d'après-midi. La journée s'est terminée, pour ceux qui le souhaitaient, autour d'un verre au Café Clem.

Avant les vacances de fin d'année le Père Noël est passé pendant les cours de danse de la dernière semaine afin de distribuer des chocolats aux licenciés.

Le Foyer c'est aussi des activités sportives avec la Gymnastique avec une Professeure diplômée tout au long de l'année.

En rétrospective, l'année écoulée a été riche en événements et en échanges au sein de notre Foyer Rural. Grâce à l'engagement de chacun, nous avons su surmonter des défis et créer des moments de partage inoubliables. Alors que nous nous tournons vers l'année à venir, nous sommes impatients de vous retrouver pour de nouvelles aventures.



Ensemble, continuons à faire vivre notre commune.



Pour nous contacter :
Présidente : Blandine CHANAT
Vice-président : Joël CHAUVIERE
Mail : foyrural19700@gmail.com
Facebook/Instagram : Foyer Rural Saint Clément

L'année 2024 aura été une année remarquable avec notre déplacement à Hilpoltstein au mois d'août auquel ont participé 37 personnes des communes jumelées. Comme à chaque fois, l'accueil a été chaleureux et trois jours durant nous avons participé à la Burgfest (fête médiévale). Pour plus de détails, vous êtes invités à visiter le blog du jumelage où vous pourrez voir les photos que nous avons rapportées.



En 2025, nos amis allemands viendront chez nous pendant le week-end de Pentecôte. Nous fêterons alors les 25 ans de notre jumelage et aussi les 80 ans de paix entre nos deux pays.

Tous les habitants des communes jumelées seront bienvenus pour participer aux festivités. Nous aurons aussi besoin de familles d'accueil, faites-vous connaître si l'aventure vous tente.

Le 27 octobre le jumelage a organisé son traditionnel vide-bibliothèque à Seilhac qui s'est bien déroulé grâce aux nombreux coups de main. Les bénévoles en ont assuré le succès.

Les 7 et 8 décembre, a eu lieu le marché de Noël de Seilhac avec la vente de bière, produits de Noël et vin chaud. Une délégation de Hilpoltstein était présente.

Les prochaines échéances sont :

- L'assemblée générale : le jeudi 6 février 2025
- Un bal-trad : le 5 avril à Chamboulive, orchestre « La Galoche »

Contact :

Le président : Jean-Marie Tronche 06 84.09.53.96

La secrétaire : Claire Quelin 06 77 18 27 68

Blog : <http://jumelagehilpoltstein.blogspot.com/>

Page Facebook : Comité-de Jumelage-Seilhac-Monédieres—Hilpoltstein

Courriel : tronchejmh@hotmail.com



LA FERME DE MAÂT



La Ferme de Maât est une association agri-culturelle, axée sur les Animaux et de la Terre.

Elle accueille des jeunes de 6 à 14 ans.

Elle a pour but de faire découvrir le monde animal et végétal à divers publics (scolaires, familles, structures médico-sociales).

Elle accueille le public tout au long de l'année au : **1 chemin Germain Magnaudet, 19700 Saint-Clément.**

Réservation conseillée.

CONTACT :

Téléphone : 06 18 64 33 16

Mail : lafermedemaat@gmail.com

Facebook : La Ferme De Maât

Président : Sylvain BOMPART
Secrétaire : Marine MAZEAU
Trésorier : Aurélie BUGE
Présidente adjointe : Julie CROZAT
Secrétaire adjointe : Marine ALTAMIRA
Trésorier adjoint : Maxime JURBERT

L'APE a pour but de récolter des fonds au profit des enfants de l'école des 4 Saisons de Saint Clément pour qu'ils puissent bénéficier de sorties scolaires, d'abonnement pour les classes et bien d'autres choses.



Tout d'abord, les membres du bureau souhaitent remercier l'ensemble des personnes qui soutiennent l'association, notamment : la municipalité et ses employés, les parents, les enseignantes, les commerces des environs et surtout les enfants de l'école.

Cette année a été une très bonne année pour l'APE. En effet, les manifestations organisées ont été un réel succès. Le carnaval de mars 2024 en partenariat avec le foyer rural a rassemblé beaucoup de monde pour le défilé dans les rues de la commune, la mise au bûcher de Mr Carnaval et pour apprécier le traditionnel pâté de pommes de terre confectionné par les bénévoles. Après le succès des premières éditions, la chasse aux œufs de Pâques a eu lieu cette année à la Ferme de Maât. En effet, une soixantaine d'enfants a profité du soleil pour une chasse ludique et pédagogique dans les prés en faisant connaissance avec les différents animaux. Nous remercions Benjamin et Angélik pour leur accueil. Enfin, la kermesse de l'école a donné lieu à un spectacle des enfants sur le thème des olympiades. La vente des pizzas de la CASA de Seilhac et des produits du food truck l'Arverne a clôturé cette soirée.

Les fonds récoltés ont permis de réaliser comme chaque année un grand nombre d'actions au profit des enfants :

- Achat de livres de Noël pour chaque enfant avec venue du Père- Noël
- Distribution d'un goûter à tous les enfants à la rentrée scolaire
- Financement d'abonnements de magazines pour les classes
- Distribution d'un goûter lors du cross en novembre
- Financement des sorties scolaires de fin d'année et spectacles JMF.
- Financement des chocolats pour la Chasse aux œufs de Pâques.
- Une carte cadeau Cultura a été offerte aux futurs élèves de sixième
- Remise d'une médaille et d'un badge Paris 2024 à tous les enfants de l'école lors de la kermesse.



En mai, les enfants de CM1-CM2 sont partis en classe de découverte à Chamonix pour découvrir le milieu montagnard et s'initier à l'escalade. A cette occasion l'APE a apporté sa contribution financière.

Le 25 septembre, lors de l'assemblée générale, a eu lieu l'élection du nouveau bureau. Nous avons accueilli plusieurs nouveaux membres à qui nous souhaitons donc la bienvenue. Audrey DELMOND, Dorothee THEVENON, Amélie HOURTOULE, Pauline TANGLIANTE SARACINO, Ségolène DOULS, Alex AVIRON et Chrystel FREITAS qui rejoignent ainsi le groupe des bénévoles de l'APE. Nous remercions vivement Myriam MALIGNE qui a quitté l'APE après 7 années de bénévolat au sein de notre association.

Cette année les JO étaient à l'honneur ! C'est pourquoi l'APE s'est joint à Mme la directrice de l'école afin de pouvoir amener la classe des CM1-CM2 une journée aux JO paralympiques de Paris. Le vendredi 6 septembre, les élèves se sont retrouvés pour un départ en bus direction Paris et le stade de Roland Garros. Ils ont ainsi pu profiter d'une journée de Tennis sous le soleil parisien et afin de marquer au mieux cette journée, l'APE leur a offert une « Phryge ». Nous remercions toutes les personnes qui se sont jointes à la réussite de ce projet et un grand MERCI à Mme BREUIL TOURNADRE pour son investissement auprès de nos enfants.



De plus, le 16 novembre a eu lieu le traditionnel loto qui fut un énorme succès avec un bénéfice record ! Nous souhaitons remercier toutes les personnes qui se sont déplacées ainsi que tous les professionnels, artisans, commerçants et producteurs qui nous ont soutenus pour la réussite de cette soirée.

L'APE souhaite aussi innover, c'est pourquoi de nouveaux projets sont en cours de réflexion afin de créer encore plus de moments conviviaux, dynamiser, faire grandir l'association et pouvoir faire toujours plus pour nos enfants.

Alors soyez attentifs, pour ne rien rater des nouveautés.

Facebook : APE Saint Clément Ecole des 4 saisons

Mail : apesaintclement19700@gmail.com

Adhésion : 8 €

**A tous, nous ne le répèterons jamais assez :
NOS ENFANTS COMPTENT SUR NOUS**

LE CLUB DE L'AMITIÉ

Une année s'est terminée et avec elle les nombreuses activités proposées par le club, sous la dynamique présidence de Maurice REBEYROTTE.

- Le 20 janvier, l'assemblée générale a réuni 86 participants. 106 adhésions ont été enregistrées.
- Ont suivi les repas des 17 février, 27 avril et 7 juillet.
- Le 23 mars a eu lieu notre concours de belote (40 inscriptions).

Escapade dans le Quercy-Blanc (Tarn-et-Garonne)

Le 17 septembre, 37 personnes ont participé à cette journée découverte.

Au programme :

- Visite guidée de Lauzerte, petit village médiéval, classé parmi les plus beaux de France, sur les chemins de St Jacques de Compostelle. Ses maisons sont organisées autour de l'église St Barthélémy et de la place des Cornières. La ville est perchée sur un promontoire et offre une vue sur un paysage méridional.
- Visite guidée du cloître et de l'Abbaye St Pierre de Moissac, inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO.
- Découverte d'une ferme chasselière et dégustation de sa production, le raisin chasselas.



- Le 12 octobre, 70 personnes ont fait le déplacement à Favars pour savourer les farcitures préparées par le restaurant VERNAT.
- Le 19 octobre, une soixantaine de joueurs s'est installée autour des tables, espérant remporter un gain lors de notre loto.
- Le 14 novembre, une journée détente a été proposée au National Palace, cabaret à Vierzon.
- Notre programme s'est terminé le 7 décembre lors de notre traditionnel repas de fin d'année.

Nous remercions la municipalité pour son soutien financier, ainsi que les personnes, employés communaux, associations, commerçants, qui, par leur contribution, participent à la réussite de nos activités.

Séjour au Pays Basque du 24 au 28 juin 2024

Le 24 juin, nous avons été accueillis chez Katina, hôtel Eskualduna à St Martin d'Arrossa.

Après le déjeuner commence notre périple.

* **St Jean de Luz** : vieille ville de corsaires, port de pêche pittoresque avec les bariolages criards des thoniers. Sur le solide quai, se dressent la maison de Louis XIV et la maison de l'infante. L'église St Jean Baptiste est le monument le plus curieux : intérieur somptueux, nef couverte de bois peint et 3 étages de galeries en bois.

* **St Jean Pied de Port** : village pittoresque avec ses jolies maisons de grès rose ou rouge, sur les rives de la Nive.

* **Bayonne** : ville chargée d'histoire, entourée d'une ceinture fortifiée en forme d'étoile. Au pied de la citadelle, construite par Vauban, le quai de Lesseps reflète l'importante activité portuaire.

* **Biarritz** : petit port de pêche qui devient la station balnéaire des princes et princesses, grâce à l'impératrice Eugénie. Elle s'étale au bord d'un rivage déchiqueté. Il faut parcourir la côte de la pointe St Martin, où est érigé un phare de 44 m, à la plage des basques pour s'en rendre compte. La chambre d'amour est une jolie plage en forme de croissant.

La séduction continue par le charme architectural des manoirs, l'hôtel du Palais, l'église russe...

* **Fontarrabie** : commune du pays basque espagnol proche d'Irun. Traditionnel port de pêche, elle est actuellement une station touristique.

* **Jaizkibel** : montagne la plus occidentale des Pyrénées. Elle est située dans la province basque espagnole du Guipuscoa et surplombe la mer cantabrique. Son point culminant est de 545 m.

* **Monte Igueldo** : le funiculaire est le moyen de transport pour y accéder en effectuant un voyage dans le temps avec ses wagons en bois. L'arrivée nous offre une vue imprenable sur San Sébastien.

* **Vallée des Aldudes** : lancez-vous à la découverte du porc noir et blanc, race rustique et locale jamais oubliée. Un chemin de randonnée vous fait découvrir sa vie et son habitat en montagne.

La maison Pierre Oteiza nous accueille pour une dégustation.

* **Ainhoa**, classé plus beau village de France, arbore, le long de sa rue unique, les façades des maisons aux couleurs blanches et rouges. L'église est un modèle du style basque avec son clocher carré à 5 étages.

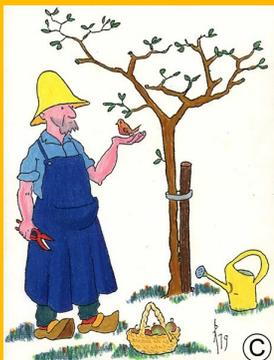
* **Itxassou** : village situé au pied du mont Artzamendi (la montagne de l'ours) dans l'échancrure du Pas de Roland. L'église St Fructueux est classée monument historique depuis 2014.

* **Sare** : petit village frontalier. Nous visitons sa grotte grâce à un parcours, en son et lumière, parmi les innombrables galeries.

A l'issue de cette visite, installés dans une véritable grotte, un repas méchoui nous a été servi.



**Nous souhaitons à toutes et à tous :
une Bonne Année 2025
Prenez soin de vous !**



L'année 2024 confirme la croissance de l'association des Croqueurs de pommes de la Corrèze qui atteint un effectif de 540 adhérents, chiffre en hausse régulière, maintenant notre association au 1^{er} rang national.

Notre assemblée générale annuelle s'est tenue le dimanche 25 février avec une affluence remarquable et la distribution de quelques 2 900 porte-greffes...

La bourse aux greffons a connu son succès habituel avec plus de 100 variétés proposées aux adhérents

Le nouveau conseil d'administration a reconduit le bureau de l'association placé sous la présidence de Christian GADAUD.

Nos activités suivent le même rythme avec plus de 50 manifestations à l'actif des bénévoles pour 2024.

Comme chaque année, après les traditionnelles séances d'initiation à la taille et au greffage, les portes ouvertes au verger Jean Valade sont venues ponctuer les activités de printemps et d'été d'avril à octobre, les 1^{ers} mercredis et les 3^{èmes} samedis après-midi du mois. Les activités des bénévoles se sont portées sur l'accompagnement des vergers éclatés des Croqueurs sur le département. Ils ont pu mesurer l'engouement croissant pour la création de nouveaux vergers et le développement de ceux préexistants : besoins en conseils, taille, greffage...

À noter que les collectivités et le milieu scolaire prennent une part de plus en plus importante dans ces projets avec communes, écoles, collèges et lycées agricoles. Une première cette année avec la création d'un verger fruitier au sein du centre de détention d'Uzerche.

La vigne de collection du Puy Cheval à Saint Chamant poursuit également son développement. Si vous êtes intéressé par ce projet, n'hésitez pas à contacter Jean Louis VIEILLEMARINAGE au 06 61 95 39 59

La 18^{ème} fête du verger familial, point d'orgue des manifestations, s'est tenue le dimanche 10 novembre 2024 à la salle polyvalente de Saint Clément.....bientôt trop petite... Un record d'affluence avec exposition de fruits, vente des arbres fruitiers, identification de pommes, tombola et stands d'artisans très prisés par le public.



Si vous êtes intéressés par la conduite d'un verger familial (apprendre à greffer, tailler, entretenir voire soigner vos arbres, etc...) contactez-nous.

Heureux du succès que remporte leur association, les Croqueurs donnent rendez-vous en 2025 à leurs adhérents et au public pour de belles aventures !!



Pour mieux nous connaître et obtenir des renseignements :

Le président Christian Gadaud : 06 07 16 35 82

Le secrétaire Georges Fraysse : 06 80 74 12 80

Site internet : www.croqueurs-de-pommes.asso.fr

Page facebook : www.facebook.com/croqueurs.pommes.correze

Courriel : croqpom19@orange.fr



La 49^e Assemblée Générale de l'US St Clément s'est tenue le vendredi 28 Juin 2024 à la salle polyvalente.

Le bilan des équipes seniors présenté reste positif. Nos deux équipes assurent leur maintien en championnat D2 et D3 sous la responsabilité de Geoffrey Boissieras et Pierre Tarrade qui ont décidé de passer la main en fin de saison.

Quinze matchs « foot loisirs » ont pu être programmés le jeudi soir pour nos vétérans.

Hervé Dufour, Frédéric Chastanet, Clément Pompougnac, Dominique Roche, Claude Peyssonnerie et Martin Peyrat constituent le staff séniors 2024/2025. Avec trente joueurs recrutés à l'intersaison, une troisième équipe a été engagée en championnat D4.



Equipe C – Championnat D4

Pour terminer la saison, une randonnée gastronomique de 10 km a été organisée par nos séniors le 8 Juin dans les villages de notre commune, une 3^e édition de la « Diagonale des saouls » une nouvelle fois très réussie.

Côté école de foot, une nouvelle convention d'adhésion au GJ Entente du Barreau a été établie pour trois ans. Il a été décidé de ne pas inclure dans le Groupement les clubs de Chamboulive, St-Jal et Le Lonzac.

Désormais, l'US St Clément, l'AS Seilhac, Perpezac/Sadroc, Favars/St Mexant, St Germain les Vergnes constituent notre groupement jeunes avec 213 pratiquants dont 81 licenciés USSC.

Les effectifs ont permis de constituer 14 groupes en foot animation (U6 à U11). Trois équipes U12/U13, une équipe U14/U15, une équipe U17 participent au championnat district, tandis que nos U16 évoluent en championnat régional suite au titre de champion U15 gagné en avril dernier.



Accession de nos U15 en U16 régionale

Côté activités, 80 exposants étaient présents au vide grenier du 7 juillet. La journée farcidures du 26 octobre a permis de servir 917 parts à emporter. La vente du calendrier dans nos villages avec ses moments de convivialité a repris en cette fin d'année.

Le bilan financier du mois de juin reste équilibré avec un budget annuel d'environ 50 000€.

Les joueurs et les dirigeants remercient la municipalité, ses partenaires, ses arbitres, ses supporters, les bénévoles ainsi que les habitants de la commune pour leur soutien.

Rendez-vous en 2025 pour fêter le 50^e anniversaire de l'USSC. **Bonne et heureuse année 2025**

Les Co-Présidents :

Alain FAUGERAS : 06 86 76 02 70 - alain.faugeras19@orange.fr

Alain BASSALER : 06 70 86 59 02 - alain.bassaler@gmail.com

Claude PEYSSONNERIE : 06 82 30 43 82 -claudpeysson@wanadoo.fr

**Farcidures à emporter
26 Octobre 2024**



4846 Farcidures

Pomme de terre : **1800 kg**

Petit salé : **290 kg**

Andouilles : **130 kg**

Parts à emporter : **917**

Merci aux **76 bénévoles** qui ont contribué à la réussite de cette soirée.

L'USSC, saison 2024-2025 ...

- 206 adhérents
- 81 joueurs de 6 à 17 ans
- 88 joueurs seniors et vétérans
- 3 équipes seniors
- 1 équipe vétéran
- 20 équipes jeunes (Groupement)
- 19 licences dirigeants
- 15 éducateurs "jeunes"
- 15 éducateurs diplômés
- 207 Licences FFF
- 2 volontaires service civique
- 3 arbitres officiels
- 45 partenaires
- 44 membres au C.A.

Le C.C.S.C. est composé de 45 licenciés avec un effectif de 20 jeunes au niveau de l'école de VTT.

L'encadrement de l'école de VTT est assuré par des éducateurs diplômés bénévoles accompagnés par des parents lors des sorties le samedi après-midi.

Le C.C.S.C s'est déplacé avec le groupe VTT dans de nombreuses épreuves départementales.

Le club a débuté ses animations le 07 avril 2024 avec « L'AGGLOMEREÉE ». Nous avons pour mission d'encadrer le départ de la randonnée VTT et de centraliser la sécurité au PC de TULLE.

La journée Saint Clément en Rando le 16 juin 2024 a rassemblé 408 participants répartis dans les catégories marcheurs, VTT, route et course nature.



La course UFOLEP ne s'est pas déroulée en 2024, la dégradation de la route utilisée ne permettait pas un bon déroulement de l'épreuve mais ce n'est que partie remise celle-ci étant programmée le 20 avril 2025.

Les couleurs du C.C.S.C étaient présentes lors des courses UFOLEP locales et 8 participants ont fait le déplacement à la cyclo « LES COPAINS à AMBERT » le 06 juillet 2024.

Les soirées home-trainer ont repris depuis le 07 novembre 2023 pour la période hivernale, elles remplacent les sorties hebdomadaires du mardi soir. Une programmation est prévue à partir de début novembre pour la prochaine saison

2024/2025 afin d'être en condition physique pour 2025.

La 3^{ème} édition de la Ch'ouaite, le 12 octobre 2024, a connu un succès relatif et inférieur à 2023, avec une participation totale de 77 personnes: 65 marcheurs, 7 vététistes et 5 coureurs, soirée terminée en salle avec une réconfortante restauration appréciée des participants.

Une nouvelle section de type balade a vu le jour en 2024 permettant à tout le monde de pratiquer le vélo en toute sérénité sans aucune recherche de performance. Parcours de 30 à 50 km sans grandes difficultés et à vitesse réduite. Les vélos à assistance électrique sont les bienvenus.

N'hésitez pas à nous contacter!

A l'année prochaine ...



Président: Jean-Marc PARAYRE
Vice-Président: Pierre ATTARD
Secrétaire: Alain CORDON
Trésorier: Carl HARWOOD

Le C.C.S.C remercie chaleureusement la municipalité, les associations et les propriétaires qui autorisent le passage sur leur terrain au cours des différentes manifestations.

Pour nous contacter

06 63 80 32 85 / 06 68 77 99 04

Dates à retenir

Course UFOLEP : 20 avril 2025
Saint-Clément en Rando: 15 juin 2025
La Ch'ouaite 4^{ème} édition : 27 septembre 2025

Cela fait maintenant un an que le Café Clém (café associatif) a ouvert ses portes. Vous avez été nombreux à venir découvrir le café et notre équipe. Nous vous en remercions chaleureusement.



Soirée Blind Test

Grâce à vos adhésions et à vos dons, nous avons pu réaliser tout le long de l'année des activités (ateliers créatifs, écriture, langue des signes, randonnée...) et des soirées à thème (Soirée Beaujolais, Pull de Noël, Année 80, Concerts, Blind test...).

Tout ceci a permis de créer un lieu de rencontre intergénérationnel et de dynamiser le bourg de notre commune.

Au mois de juillet, nous étions environ 330 adhérents.

Pour l'année 2025, nous avons pour objectif de vous proposer au moins une soirée à thème par mois.

Alors à vos agendas :

Un dimanche de Janvier : belote et dégustation de galettes

Samedi 8 février à la salle polyvalente : Soirée Années 80/90 avec aux platines nos DJ préférés Patrick, Daniel et Guillaume.

Au mois de mars : Soirée Saint Patrick



Atelier créatif du mardi



Atelier langue des signes



Randonnée du dimanche matin

N'hésitez pas à pousser la porte du café ! Venez nous rencontrer : tous les bénévoles sont les bienvenus.

Contact :

Téléphone : 06 37 43 00 49
 Facebook : Le Café Clém
 Mail : lecafeclem@gmail.com
 Instagram : le_cafe_clem

Horaires d'ouverture et activités :

Le **mardi** de 14h à 18h : ateliers créatifs
 Le **vendredi** de 17h30 à 23h avec l'atelier langue des signes de 18h30 à 20h
 Le **dimanche** : randonnée tous les 15 jours départ à 9h15.

Toute l'équipe du Café Clém (Cathy, Corine, Geneviève, Audrey, Maryse, Sandrine, Marie, Mireille, Valérie, Arnaud, Daniel, Guillaume, Domi, Éric, Jeff, Joël, Tony) vous souhaite une bonne année 2024.

DÉCES, INHUMATIONS

06/01/2024 : Jeanine BORDAS, veuve de Germain
GÉRARD
09/01/2024 : Yvette SOULIABAUX, veuve de Henri
LAVAL
15/01/2024 : Albert MIRAT
17/03/2024 : Monique MALLET
28/03/2024 : Élise MONZAUGE, épouse de Maurice
BEYSSERIE
11/05/2024 : Joël LE MOUËLLIC
15/05/2024 : John SCHOFIELD
16/07/2024 : Catherine TERRAIL, épouse de Roger
MAZELIER
22/08/2024 : Nicole PERROT, veuve de Jacques
MARTINIE
26/09/2024 : Rachel POJO, veuve de Yves
BERTRAND
24/09/2024 : Alfred VIDALIE
28/10/2024 : Brigitte MUNOZ
30/10/2024 : Guy BORDAS
05/12/2024 : Marcelle BOUYSSSE née BOISSAVI
11/12/2024 : Jean PEYRONNET
31/12/2024 : Gilbert CHÈZE

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles
des défunts.

*Nous vous demandons de bien vouloir nous
excuser pour les omissions que nous aurions
pu commettre concernant les naissances ou les
décès qui ont eu lieu hors de la commune.*

NAISSANCES

31/05/2024 : Nathan, Alain, Laurent VERSCHUUR
15/7/2024 : Talia, LAlly, Clodomir LEBLANC
23/07/2024 : Julia CARPENTIER
24/07/2024 : Lézio, Damien, Jessy SIGNARBIEUX
09/08/2024 : Jules NOUAILLE
02/10/2024 : Gabin, Maxime LAGOUTTE
25/11/2024 : Malo VERMEULEN

MARIAGES

04/05/2024 : Lucie HANS et Olivier GOBBE
22/06/2024 : Emilie PODAGE et Didier RASTIER
13/07/2024 : Justine LAFONT et Patrick PETIT
10/08/2024 : Vanessa DUBOURG et Jérôme
STERCZYNSKI
24/08/2024 : Maëlle BILLIAC-LHOTTE et
Victoria FREITAS DE ALMEIDA
09/11/2024 : Nathalie DEVES et Alain
FAUGERAS

PACS

13/01/2024 : Camille BELLOUIN et Rémi
GALLOIS
18/05/2024 : Cécilia GAROU et Bernard CALIS
29/06/2024 : Marie MICHEL et Yannis
LAGOUTTE
17/07/2024 : Adeline RUEDA et Melkior
LEBLANC

LA MAIRIE EST OUVERTE :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi :

De 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Samedi : de 9h à 12h

Tél.: 05 55 27 00 54

Email : secretariat.mairie@saintclement19.fr

Site web : <https://saintclement19.net>

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE EST OUVERTE :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 8h30 à 11h30

Mercredi

de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30

Samedi

de 9h à 11h30

LA MÉDIATHÈQUE EST OUVERTE:

Mercredi de 9h00 à 12h00

Vendredi de 14h00 à 16h00

Samedi de 9h00 à 12h00

Liste électorale 2024: 1 089 électeurs

TARIFS 2024

LOCATION SALLE POLYVALENTE :

- 250 € particulier de la commune
- 400 € particulier hors commune
- 70 € association communale pour manifestation payante

TARIFS PÊCHE ÉTANG DE LA ROUSSILLE

- Carte à la journée : 5 €
- Carte mensuelle : 20 €
- Carte annuelle : 55 €

RECENSEMENT : OBJECTIF CITOYEN

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet : <http://www.mon-service-public.fr>

Cette demande doit s'effectuer dans les 3 mois suivant le 16^{ème} anniversaire. Une attestation sera remise par la mairie et doit être conservée dans l'attente de la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

La commune de Saint-Clément n'enregistre plus les demandes de cartes nationales d'identité (CNI) et passeports biométriques.

En effet, dans le cadre de la modernisation des préfectures, le Ministère de l'Intérieur a confié l'instruction de demandes de CNI aux seules communes équipées de terminaux spécifiques. Il s'agit par ce biais de généraliser le dispositif de simplification et d'authentification par les empreintes.

En Corrèze, 10 communes sont habilitées à recueillir les demandes de passeports et CNI : Argentat, Beaulieu sur Dordogne, Brive, Egletons, Malemort sur Corrèze, Objat, Treignac, Tulle, Ussel et Uzerche.

Aussi, afin de continuer à rendre un service public de qualité il faut prendre rendez-vous avec la mairie de son choix (liste ci-dessus).

Vous pouvez également vous rendre dans une « Maison France Services » : Seilhac, Perpezac-Le-Noir, Saint-Ybard...

Aucune demande ne sera instruite en dehors de rendez-vous préalablement fixés.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la mairie de Saint-Clément.

CIMETIÈRE :

- ◆ Concession : 600 €
- ◆ Concession pour une case dans le columbarium : 800 €
- ◆ Inhumation caveau : 320 €
- ◆ Inhumation caveau avec plaque : 400 €
- ◆ Inhumation fosse : 500 €
- ◆ Inhumation fosse habillée : 800 €
- ◆ Ouverture case columbarium : 100 €

TARIFS ALSH DU MERCREDI

Quotient Familial	½ j sans repas	½ j avec repas	journée avec repas
0 à 750€	3,50 €	4,50 €	8,00 €
751 à 1 000 €	4,00 €	5,00 €	9,00 €
1001 à 1 250 €	4,50 €	6,25 €	10,75€
1251 à 1 500 €	5,00 €	7,40 €	12,40 €
1501 à 1 750 €	5,50 €	8,20 €	13,70 €
Plus de 1 750 €	6,00 €	8,90 €	14,90 €

RENDEZ-VOUS ; CONTACTS

UN PIQUE-NIQUE GÉANT !

Oyez Oyez Saint-Clémentois(e)

RASSEMBLONS NOUS et
FAISONS CONNAISSANCE AUTOUR D'UN :

PIQUE-NIQUE GEANT ! (1ère édition)



Dimanche 24 Aout 2025
à partir de 11h30
Stade de Saint - Clément

UN POT DE L'AMITIE SERA OFFERT !

Bulletin de participation en Mairie

Chacun pourra apporter :

- un plat salé ou sucré
- une boisson ou un dessert
- sa propre vaisselle, nappe, serviette...

Mais aussi..votre savoir faire :

Artiste, Musicien, Chanteur...
Faites nous découvrir votre talent !

A disposition :

- tables et chaises (au besoin)
- - tireuse à bière (avec participation)

MAIRIE DE

SAINT-CLÉMENT

1, Place de la Mairie
19700 SAINT-CLÉMENT

Tél : 05 55 27 00 54

Messagerie :

secretariat.mairie@saintclement19.fr

Site internet :

<https://saintclement19.net>

NUMÉROS UTILES

École primaire :

05 55 27 97 13

Classe maternelle :

05 87 31 00 71

Accueil de loisirs :

05 87 31 00 70

alsh@saintclement19.fr

Restaurant scolaire :

05 55 27 34 78

Salle multi-activités :

05 55 27 55 80

Médiathèque :

05 55 20 15 64

mediatheque@saintclement19.fr

Salle polyvalente :

05 55 27 09 73

DATES À RETENIR EN 2025

- 8 février : soirée années 80-90, Café Clém
1^{er} mars : concours de belote, Club de l'Amitié
15 mars : Carnaval, APE et Foyer Rural
5 avril : concert cornemuse et harpe, Foyer Rural et Commune
20 avril : course cycliste, Cyclo Club
17 mai : 3^{ème} rencontre citoyenne, Commune
23 et 24 mai : soirées récréatives, Foyer Rural
14 juin : 50 ans de l'USSC
15 juin : Saint-Clément en rando, Cyclo-Club
24 août : pique-nique géant, Commune
27 septembre : rando « la Ch'ouaite », Cyclo club
11 octobre : loto, Club de l'Amitié
9 novembre : fête du verger, Croqueurs de Pommes
15 novembre : loto, APE

3^{ème} JOURNÉE CITOYENNE

SAMEDI 17 MAI 2025

Pour tous les habitants de la commune

Population de Saint-Clément

1 402 habitants